

Procès-verbal du conseil d'administration du CCAS du 9 février 2026

La convocation a été envoyée aux membres du CCAS le 4 février 2026

Ouverture de la séance à 19h00

Etaient présents :

Gilbert MARCON Président,

Mme Yveline DEFUDES, Mme Mélanie GENTE, M. Nicolas GUISCHET, M. Alain MATHON, M. Henri VERNET

Excusé(s): Mme Lucie BRUNO, M. Stéphane BOUR, M. Thibault BERTRAND

Procuration(s): M. Stéphane BOUR donne procuration à Mme Mélanie GENTE

Mme Mélanie GENTE est élue secrétaire de séance

M. Nicolas GUISCHET est élu Président de séance

L'ordre du jour est :

- Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 du budget annexe CCAS ;
- Affectation des résultats 2025 ;

M. Alain MATHON, doyen de l'assemblée présente le rapport du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe CCAS de la Commune de Mirabel

Ce rapport met en évidence un résultat de clôture de l'exercice en recette de fonctionnement de 8 952,24€

Le Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget annexe CCAS de la Commune de Mirabel est approuvé à l'unanimité

Les membres du conseil d'administration du CCAS sont appelés à voter pour l'affectation des résultats 2025

L'assemblée décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	8 952,24
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	8 952,24

Fin de la séance à 19h30

Le secrétaire de séance



Le maire

M. Christopher MARTARESCHE

